

des commissaires désignés, MM. Malaise, G. Dewalque et Ad. Firket, l'impression dans les *Mémoires* en est votée.

M. G. Petit-Bois présente des échantillons à l'appui d'une communication sur la géologie de la vallée du Kara-Sou (Asie-Mineure).

Conformément aux conclusions du rapport des mêmes commissaires, cette note sera imprimée dans les *Mémoires*.

M. Ad. Firket donne lecture, en son nom et au nom de M. L. Gillet, d'une *Note sur le soufre natif de l'argile plastique d'Andenne*. Elle est renvoyée à l'examen de MM. G. Dewalque, C. Malaise et Goret.

La séance est levée à midi et demi.

---

*Séance du 16 mai 1875.*

*Présidence de M. DE LA VALLÉE-POUSSIN.*

La séance est ouverte à onze heures.

Le procès-verbal de la séance d'avril est approuvé.

*Ouvrages offerts.* — Le secrétaire-général dépose sur le bureau quelques publications périodiques reçues en échange des *Annales*, ainsi que divers ouvrages offerts par MM. Ch. Barrois, A. Bellynck, E. Descamps, E. Hébert, L. Piré et E. Vanden Broeck.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

M. G. Dewalque présente, pour la collection de la Société, un échantillon qu'il a reçu de M. le professeur Kjerulf, de la cendre qui, à la suite d'éruptions volcaniques de

l'Islande, est tombée en Norwège et en Suède la nuit du 29 au 30 mars dernier. C'est une poudre grise, très-fine, qui, au microscope, paraît formée de fragments allongés, striés ou fibreux, remplis de très-petites bulles généralement allongées, avec quelques grains noirs, probablement de magnétite et quelques fragments verts ou bruns, qui paraissent être du pyroxène.

L'ordre du jour appelle la décision à prendre pour la souscription à la statue à élever à L. Elie de Beaumont. Le secrétaire-général, après quelques mots sur les travaux de cet illustre géologue, annonce à la Société que son Conseil d'administration lui propose à l'unanimité de voter une souscription de deux cents francs. Les souscriptions individuelles seront accueillies avec reconnaissance; mais, comme l'Académie et d'autres sociétés ont déjà fait circuler des listes, le Conseil n'a pas cru qu'il fût encore utile d'y recourir ici.

Après quelques renseignements demandés au trésorier sur l'état de la caisse, cette proposition est acceptée sans observation.

Le président fait ensuite connaître que le Conseil s'est occupé également des mesures à prendre pour honorer la mémoire d'un autre géologue, notre compatriote, feu d'Omalius d'Halloy, dont les titres scientifiques sont présents à la mémoire de tous. Après avoir mûrement examiné les moyens d'exécution, le Conseil, à l'unanimité, propose à la Société de décider qu'elle prendra l'initiative d'un monument à élever à sa mémoire, et elle s'inscrirait en tête de la liste de souscription pour une somme à déterminer. Une Commission serait chargée du choix du monument, de son exécution et de son emplacement.

La Société décide que la proposition du Conseil figurera à l'ordre du jour de la prochaine réunion, qui sera une assemblée générale extraordinaire.

*Rapports.* — Conformément aux conclusions des commissaires désignés, MM. G. Dewalque, Malaise et Goret, la Société vote l'impression dans les mémoires d'une *Note* de MM. Ad. Firket et L. Gillet *sur le soufre natif de l'argile plastique d'Andenne*. La planche qui l'accompagne sera gravée sur bois.

Conformément aux conclusions des rapporteurs, MM. G. Dewalque, L. De Koninck et A. Gilkinet, la même décision est prise pour un mémoire avec planche de M. P.-J. Van Beneden *Sur un oiseau fossile nouveau des cavernes de la Nouvelle-Zélande*.

*Communications.* — Il est donné lecture de la note suivante :

*Sur la présence du système tongrien de Dumont dans le pays de Herve, sur la rive droite de la Meuse*, par MM. Alph. Briart et F. Cornet.

Le système tongrien, si développé sur la rive gauche de la Meuse dans les provinces de Liège, de Limbourg et du Brabant, ne paraît pas avoir été reconnu par Dumont sur la rive droite; du moins, sa carte géologique ne l'y indique pas. Ceux qui, depuis cet illustre auteur, ont écrit sur la géologie de la Belgique, ne l'y ont pas signalé non plus; de sorte que nous sommes portés à admettre que jusqu'à présent on a cru ce système confiné dans les limites que lui avait assignées Dumont. Nous croyons avoir reconnu quelques lambeaux de l'étage inférieur sur les plateaux de Herve.

Dans une excursion faite, le 18 avril dernier, avec quelques-uns de nos collègues de la Société géologique, nous avons étudié de nouveau les assises mises à découvert par les travaux du chemin de fer entre Battice et Chaîneux. Dans la tranchée qui précède immédiatement celle de la *Croix Polinard*, où le système hervien se trouve si bien développé et qui a fait l'objet d'une précédente notice (*Sur le synchronisme du système hervien de la province de Liège et de la craie blanche moyenne du Hainaut*), on remarque, du